

RECOMMANDATION DU PACP ET ÉCHÉANCE	RÉPONSE DU SCC À LA RECOMMANDATION 2
<p>Surveillance dans la collectivité</p> <p>Recommandation 2</p> <p>En 2021, le SCC a remis au Comité un rapport décrivant les progrès accomplis en ce qui concerne :</p> <p>a) l'assurance que les agents de libération conditionnelle (ALC) surveillent les délinquants au moins aussi souvent que les normes l'exigent;</p> <p>b) la surveillance des conditions spéciales imposées par la Commission des libérations conditionnelles du Canada.</p> <p>CEPENDANT :</p> <p>Le Comité a reçu un rapport sur les progrès. En guise de suivi, le PACP déclare que le rapport de progrès révèle que la conformité sur le plan des suivis auprès des délinquants a été</p>	<p>Le nouveau rapport sur la fréquence des contacts (FDC) dans Rendement en direct a été lancé en avril 2020. Le rapport présente un aperçu du taux de conformité en ce qui concerne l'ensemble des rencontres en personne (c.-à-d. les FDC) avec chaque délinquant sous surveillance.</p> <p>La formule est fondée sur le nombre de jours durant lesquels le délinquant fait l'objet d'une surveillance dans la collectivité et tient compte des différents niveaux durant un mois. Au bout du compte, la FDC est calculée au prorata pour chaque niveau d'intervention établi au cours d'un même mois. Par conséquent, dans certains cas, cela peut faire en sorte que les données affichent un manque de conformité alors que dans les faits, la FDC prescrite par la politique a été respectée.</p> <p>En conséquence, il est nécessaire que les gestionnaires mènent une surveillance manuelle à la suite de l'examen des données informatisées. Le rapport sur la FDC produit par Rendement en direct est un outil supplémentaire qui aide les gestionnaires dans le cadre de leur audit et de la surveillance des membres de leur personnel. Les données servent de point de départ pour discuter des éléments précis de chaque cas, comprendre la différence entre les valeurs (conformité par rapport à non-conformité) et déterminer si des mesures correctives sont vraiment nécessaires.</p> <p>Différents facteurs peuvent expliquer les différences dans la conformité, comme le Registre des interventions documentant la FDC qui n'est pas verrouillé en temps opportun, car dans Rendement en direct, un Registre des interventions non verrouillé est un registre incomplet. Bien qu'une non-conformité puisse être signalée quant à la FDC, il peut être confirmé plus tard qu'elle a dans les faits été respectée et qu'il y a conformité avec notre cadre stratégique.</p> <p>Il convient de souligner qu'en septembre 2021, des modifications ont été apportées à l'outil afin d'améliorer son rendement et, par conséquent, de permettre d'inclure certaines rencontres virtuelles dans la FDC dans le contexte de la pandémie de COVID.</p>

relativement stable au cours des cinq dernières années, mais qu'elle varie selon la région (97,6 % en Ontario et 91,8 % au Québec en 2019-2020).

La conformité est également inférieure pour les Autochtones (92,1 %) par rapport aux personnes non autochtones (94,4 %).

Le PACP a demandé une explication de ces différences de conformité.